

1/ Les patients au régime agricole

Le nombre d'affiliés au **régime agricole** ayant bénéficié d'au moins un remboursement de soins de ville sur les huit premiers mois de 2024 est en **baisse de 1,5 %** par rapport à la même période de l'année précédente. Ce recul provient de la **diminution de 3,2 %** des effectifs de patients **non-salariés** agricoles et de **0,5 %** du nombre de patients **salariés** agricoles. Sur une année complète mobile, la baisse est de 2,1 % pour l'ensemble du régime (- 3,6 % dans le régime des non-salariés et - 1,3 % dans le régime des salariés).

Fin août 2024, le nombre de patients en affection de longue durée (**ALD**) baisse de 0,4 % par rapport à la même période de l'année précédente. Les évolutions sont contrastées selon le régime, avec une diminution de **2,8 %** des patients affiliés au régime des **non-salariés** (en lien avec la baisse démographique de ce régime) et une croissance de **2,3 %** pour ceux relevant du régime des **salariés** (qui peut s'expliquer par le vieillissement de la population).

Données en date de remboursement à fin août 2024	Évolution en ACM (année complète mobile)				Evolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin août 2023	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
Evolutions pour l'ensemble des patients	-2,1%	-3,6%	-1,3%	-4,6%	-1,5%	-3,2%	-0,5%
Evolutions pour les patients en ALD	-0,7%	-3,1%	2,0%	-0,7%	-0,4%	-2,8%	2,3%
Part des patients en ALD	27%	37%	20%	26%	28%	38%	21%

Source : MSA.

2/ Soins de ville : comparaison Réalisations / Prévisions, en date de remboursement

A fin août 2024, les réalisations du régime agricole sont **inférieures de 18,9 millions d'euros** aux prévisions établies au cours de l'été 2024 (sur la base des remboursements à fin mai 2024), soit un écart de 0,6 point entre l'évolution prévue (+ 2,3 %) et l'évolution réelle (+ 1,8 %). L'écart concerne avant tout le régime des **non-salariés agricoles** (réalisations inférieures de **15,9 millions** aux prévisions). Les prévisions du régime des **salariés agricoles** jouxtent les réalisations avec un delta d'écart de 0,2 point, représentant **3,0 millions** d'euros.

Les écarts majeurs concernent les **médicaments** (- 13,7 millions), les **infirmiers** (- 5,3 millions) ainsi que les **généralistes** (- 2,6 millions) et dans une moindre mesure les **kinésithérapeutes** (- 1,3 million). A l'inverse, les réalisations pour les **dispositifs médicaux** sont supérieures aux prévisions (+ 2,7 millions) et il en va de même pour les indemnités journalières maladie (+ 2,3 millions).

Soins de ville (1) Janv. à août 2024 (en millions d'euros)	Régime agricole			Non-salariés			Salariés		
	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart
Montant	3 411,0	3 429,9	-18,9	1 574,6	1 590,5	-15,9	1 836,4	1 839,4	-3,0
Evolution	+1,8%	+2,3%	-0,6 pt	-0,7%	+0,3%	-1,0 pt	+4,0%	+4,1%	-0,2 pt

* prévisions réalisées avec les réalisations à fin mai 2024

Source : MSA.

- (1) - Dans ce tableau, les données sont hors vaccination Covid-19.
(2) - Données avec arrondies.

3/ Soins de ville : évolutions en date de remboursement (CVS-CJO^[1])

En août 2024, les **remboursements de soins de ville** au régime agricole s'amenuisent modérément après la hausse durant le premier mois des vacances estivales et un mois de juin faible. De janvier au mois des moissons, les remboursements progressent de **1,4 %** par rapport à la même période en 2023. Cette hausse résulte de l'augmentation de **3,4 %** des remboursements pour le régime des **salariés agricoles**. Le régime des **non-salariés** est, lui, en baisse de **0,8 %**. Sur douze mois glissant, l'évolution est de + 1,3 % pour l'ensemble du régime agricole.

Les remboursements d'honoraires des **médecins généralistes** sont en baisse à fin août avec **- 0,2 %** en taux PCAP. Cette baisse résulte de la diminution tendancielle du nombre de consultations et visites et du doublement du montant de la participation forfaitaire (PF).

Les remboursements de soins des **médecins spécialistes** augmentent de **1,5 %** et reviennent ainsi à un niveau similaire à celui de mars – c'est-à-dire avant les variations dues au report des nouveaux tarifs hospitaliers. L'évolution aurait été plus forte encore sans la révision du montant de la PF.

Les remboursements d'honoraires **dentaires** continuent de décroître : baisse de **10,7 %** en PCAP due à la diminution de 70 % à 60 % de la prise en charge par l'assurance maladie obligatoire. Sans cette modification, l'évolution aurait été de + 0,5 %.

D'un niveau élevé, les remboursements des **masseurs-kinésithérapeutes** en août contribuent à la tendance haussière de 2024. Depuis le début de l'année, la progression est de **1,2 %**. Les remboursements de **soins infirmiers** décroissent très légèrement de **- 0,4 %** en taux PCAP, soit 0,8 point de plus que le mois précédent du fait de la forte augmentation des remboursements de ce mois par rapport au mois précédent (+ 4,1 %). Les infirmiers et les kinésithérapeutes sont deux professions dont les remboursements sont impactés par la hausse de la franchise médicale depuis fin mars 2024 ; les premiers ont par ailleurs bénéficié d'une revalorisation des indemnités forfaitaires de déplacement.

La courbe d'évolution des remboursements des **laboratoires** est décroissante. La diminution atteint désormais **10,0 %**. Les actes d'analyse médicale font partie de ceux touchés par le doublement de la participation forfaitaire.

Les remboursements relatifs aux **transports de patients** augmentent de **3,4 %** à fin août 2024 par rapport à la même période en 2023. Cette évolution prend son élan en partie dans les revalorisations tarifaires de transports.

Bien que le nombre d'**indemnités journalières (IJ) maladie** baisse légèrement, les montants versés augmentent eux de **3,7 %** sur les huit premiers mois de l'année. Le mois d'août est légèrement plus fort que le mois de juillet (+ 1,3 %). En outre, les **IJ pour les accidents du travail** sont elles aussi en augmentation de **3,6 %** en taux PCAP à fin août mais en baisse par rapport au mois précédent.

Les remboursements de **médicaments délivrés en officine** sont à un niveau similaire à celui de juillet. Le taux PCAP est de **+ 3,5 %** à fin août. A contrario de cette tendance, les remboursements des **médicaments rétrocedés** diminuent de 3,9 %.

Enfin, les **dispositifs médicaux** sont en hausse de **1,9 %** fin août. Ce mois-ci fut 0,9 % supérieur au mois de juillet.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin août 2024	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)				Évolution par rapport au mois précédent RA
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin août 2023	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin août 2023	
TOTAL SOINS DE VILLE	+1,3%	-0,5%	+3,0%	-0,4%	+1,4%	-0,8%	+3,4%	-1,1%	-0,9%
Soins de ville hors produits de santé	+0,3%	-1,9%	+2,0%	-0,7%	+0,6%	-2,1%	+2,7%	-1,7%	-1,3%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+0,1%	-2,4%	+2,1%	+2,2%	-0,8%	-3,4%	+1,3%	+2,6%	-4,0%
- Médecins généralistes	-0,6%	-3,3%	+1,8%	-2,7%	-0,2%	-3,2%	+2,4%	-2,8%	-4,7%
- Médecins spécialistes	+2,6%	+0,0%	+4,7%	+4,1%	+1,5%	-1,1%	+3,7%	+4,7%	-5,1%
- Dentistes	-8,1%	-10,7%	-6,3%	+4,1%	-10,7%	-13,2%	-8,9%	+4,3%	+1,9%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	+0,5%	-1,6%	+4,1%	-1,6%	+0,3%	-2,0%	+4,2%	-2,3%	+3,0%
- Masseurs-kinésithérapeutes	+2,0%	-0,6%	+5,1%	+2,8%	+1,2%	-1,6%	+4,6%	+3,1%	+0,3%
- Infirmiers	-0,4%	-2,2%	+3,1%	-3,5%	-0,4%	-2,4%	+3,6%	-4,6%	+4,1%
Laboratoires	-12,3%	-14,5%	-10,2%	-25,8%	-10,0%	-12,9%	-7,3%	-29,5%	-7,0%
Frais de transports	+3,0%	+0,5%	+5,8%	+6,6%	+3,4%	+1,1%	+5,9%	+6,2%	-3,1%
Indemnités journalières (IJ) :	+1,7%	+3,5%	+1,4%	+1,1%	+3,7%	+4,4%	+3,6%	-1,8%	-0,8%
- IJ maladie	+1,2%	+4,3%	+0,6%	-0,0%	+3,7%	+5,8%	+3,3%	-4,3%	+1,3%
- IJ ATMP	+2,5%	+1,9%	+2,7%	+3,0%	+3,6%	+1,8%	+4,0%	+2,9%	-4,4%
Produits de santé (médicaments + LPP)	+3,1%	+1,5%	+4,9%	+0,2%	+2,7%	+1,0%	+4,7%	-0,1%	-0,3%
Médicaments :	+3,6%	+2,4%	+4,8%	+0,0%	+3,0%	+1,7%	+4,4%	-0,2%	-0,6%
- Médicaments délivrés en ville	+4,2%	+3,2%	+5,2%	+0,8%	+3,5%	+2,5%	+4,5%	+0,3%	-0,3%
- Médicaments rétrocedés	-4,6%	-11,9%	+1,0%	-9,8%	-3,9%	-13,3%	+3,3%	-7,4%	-5,7%
LPP	+1,6%	-1,2%	+5,0%	+0,7%	+1,9%	-1,1%	+5,6%	+0,4%	+0,9%

Source : MSA

[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables

4/ Soins de ville : évolutions en date de soins (CVS-CJO⁽¹⁾)

Les soins de ville au régime agricole en date de soins à fin juin 2024 évoluent positivement par rapport au premier semestre 2023 : **+ 1,9 %** bien que les remboursements de juin soient inférieurs aux remboursements du mois précédent. L'évolution des dépenses concernant les non-salariés agricoles est proche de celle de l'an passé à la même période de l'année (- 0,2 %) alors que les dépenses des salariés tirent à la hausse les remboursements en date de soins avec + 3,9 % en taux PCAP. Sur **douze mois glissants**, l'évolution pour l'ensemble du régime agricole s'établit à **+ 1,5 %**.

Les remboursements des **médecins généralistes** augmentent de 1,0 % à fin juin. Cette augmentation est ralentie par le doublement de la participation forfaitaire. Par rapport au mois précédent, la baisse est importante, cependant les remboursements restent dans une fourchette habituelle.

Concernant les médecins **spécialistes**, les remboursements augmentent de **2,2 %** malgré des remboursements en juin plus faibles que les deux mois précédents.

Les remboursements de soins des **honoraires dentaires** suivent leur baisse indéfectible avec - 10,5 % en taux PCAP. Cependant, les remboursements du mois sont à un niveau similaire au précédent.

Les **masseurs-kinésithérapeutes** ont des remboursements similaires au mois précédent, l'évolution PCAP atteint + 1,0 %. Cette stabilité mensuelle est également observée pour les remboursements des **soins infirmiers**. Le taux PCAP est de **+ 0,8 %**. Les évolutions pour ces deux professions de santé sont affectées par des revalorisations des indemnités forfaitaires de déplacement ainsi que par le doublement de la franchise médicale.

Les **laboratoires d'analyses médicales** ont des remboursements structurellement décroissant et la tendance de ce mois-ci le confirme : - 9,1 %.

Les remboursements de frais de **transports** de patients augmentent de **1,7 %** à fin juin, la tendance haussière s'expliquant en partie par les revalorisations tarifaires.

Les versements d'**indemnités journalières (IJ) maladie**, repartent à la hausse après trois mois de décroissance. Il se hissent à **+ 5,2 %** sur ce semestre par rapport au premier semestre 2023. Les versements des **IJ ATMP** sont relativement stables depuis six mois et augmentent de **1,6 %** par rapport à 2023.

Le doublement du montant des franchises fin mars joue à la baisse pour les remboursements de **pharmacie de ville**, en un mois l'évolution PCAP perd 0,6 point à **4,4 %**. Pour les **médicaments rétrocedés**, leurs remboursements poursuivent leur décélération, ce qui entraîne une **diminution de 2,7 %** sur les six premiers mois de 2024.

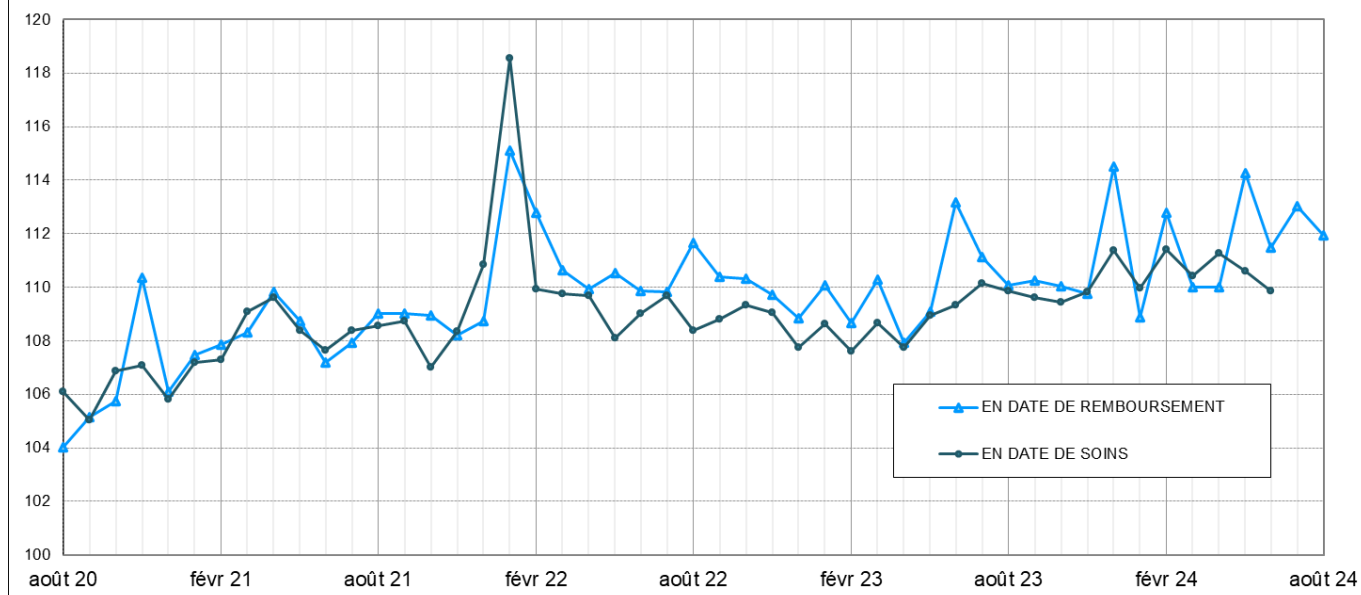
Les remboursements de **dispositifs médicaux** de juin 2024 bien qu'inférieurs à ceux de mai sont en hausse de **2,6 %** par rapport à la même période de l'année précédente.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de soins CVS-CJO à fin juin 2024 avec les remb. à fin août 2024	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)				Évolution par rapport au mois précédent RA
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin juin 2023	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin juin 2023	
TOTAL SOINS DE VILLE	+1,5%	-0,3%	+3,1%	-1,0%	+1,9%	-0,2%	+3,9%	-2,1%	-0,7%
Soins de ville hors produits de santé	+0,4%	-1,8%	+2,2%	-1,6%	+1,0%	-1,7%	+3,1%	-3,1%	+0,0%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+0,9%	-1,6%	+2,9%	+1,5%	-0,0%	-2,9%	+2,3%	+1,7%	-2,4%
- Médecins généralistes	-0,7%	-3,4%	+1,6%	-3,2%	+1,0%	-2,3%	+3,9%	-3,5%	-4,1%
- Médecins spécialistes	+3,5%	+0,9%	+5,6%	+3,3%	+2,2%	-0,7%	+4,6%	+3,8%	-2,2%
- Dentistes	-5,7%	-7,8%	-4,1%	+3,3%	-10,5%	-13,0%	-8,7%	+3,4%	-0,1%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	+0,4%	-2,0%	+4,4%	-1,8%	+1,2%	-1,2%	+5,1%	-2,3%	+0,4%
- Masseurs-kinésithérapeutes	+2,2%	-0,2%	+5,0%	+3,1%	+1,0%	-1,4%	+4,0%	+4,4%	-0,1%
- Infirmiers	-0,7%	-2,8%	+3,5%	-3,8%	+0,8%	-1,4%	+5,2%	-4,9%	+0,4%
Laboratoires	-13,8%	-15,6%	-12,3%	-25,6%	-9,1%	-12,4%	-6,2%	-30,3%	-0,9%
Frais de transports	+3,0%	+0,3%	+6,0%	+5,9%	+1,7%	-0,4%	+3,9%	+6,9%	-0,6%
Indemnités journalières (IJ) :	+1,8%	+5,7%	+1,0%	-1,2%	+3,9%	+5,5%	+3,6%	-6,7%	+3,5%
- IJ maladie	+1,7%	+7,6%	+0,7%	-2,2%	+5,2%	+7,8%	+4,7%	-10,6%	+4,3%
- IJ ATMP	+1,8%	+2,5%	+1,7%	+0,8%	+1,6%	+1,4%	+1,6%	+1,0%	+2,1%
Produits de santé (médicaments + LPP)	+3,4%	+1,9%	+5,1%	+0,0%	+3,6%	+2,0%	+5,4%	-0,5%	-1,8%
Médicaments :	+4,0%	+2,8%	+5,1%	-0,3%	+3,9%	+2,7%	+5,2%	-1,1%	-1,7%
- Médicaments délivrés en ville	+4,6%	+3,7%	+5,6%	+0,5%	+4,4%	+3,4%	+5,4%	-0,5%	-1,9%
- Médicaments rétrocedés	-5,3%	-11,9%	-0,2%	-11,2%	-2,7%	-10,1%	+2,8%	-8,7%	+0,7%
LPP	+1,7%	-0,9%	+5,0%	+1,1%	+2,6%	-0,1%	+6,0%	+1,4%	-2,2%

Source : MSA.

⁽¹⁾ - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

TOTAL SOINS DE VILLE - Montants remboursés en date de remboursement et en date de soins
données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO), indice base 100= moyenne 2016



5/ Cliniques privées : évolutions en date de soins (CVS-CJO^[1])

En date de soins CVS-CJO, les dépenses relatives à l'ODMCO sont en hausse de 2,2 % à fin juin 2024 par rapport aux mêmes mois de l'année dernière. La part tarif et les dépenses relatives aux médicaments en sus ont progressé respectivement de 2,0 % et 9,6 %. Seuls les dispositifs médicaux en sus ont connu une baisse de 3,7 %.

Évolution des remboursements de cliniques en date de soins CVS-CJO à fin juin 2024 avec les remboursements à fin août 2024	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)			Évolution par rapport au mois précédent RA
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin juin 2023	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	
OD Médecine Chirurgie Obstétrique (MCO)	+4,3%	+0,8%	+8,1%	+4,2%	+2,2%	-1,4%	+5,9%	-3,0%
- Part tarif	+4,4%	+1,1%	+8,0%	+2,8%	+2,0%	-1,8%	+6,1%	-2,7%
- Médicaments en sus	+10,3%	+8,2%	+12,0%	+18,3%	+9,6%	+12,4%	+7,5%	-5,4%
- Dispositifs médicaux implantables en sus	-1,7%	-5,5%	+4,0%	+4,2%	-3,7%	-7,9%	+2,8%	-3,1%

Source : MSA.

[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

6/ Points d'actualité

• Pharmacie délivrée en ville

Les remboursements de médicaments délivrés en officine continuent leur progression mais à un rythme moins soutenu. Sur douze mois, la hausse en montant remboursé, en date de remboursement et en données brutes est de **4,6 %** à fin août 2024, soit 0,6 point de moins par rapport à juillet 2024.

Cette moindre progression s'explique en partie par l'arrivée du générique **rivaroxaban** en mars 2024 qui entraîne une forte baisse des montants remboursés de son princeps le **Xarelto®**. Ainsi, l'anticoagulant oral direct diminue sur douze mois de 27,8 % à fin août 2024, ce qui impacte l'évolution des médicaments délivrés en officine à hauteur de **- 0,8 point**.

Malgré tout, les médicaments de ville sont toujours en nette hausse ce qui s'explique en partie par l'usage progressif, depuis le début de leur commercialisation, de médicaments innovants et onéreux, et par l'extension d'indication.

Ainsi, trois médicaments agissant contre des pathologies cardiovasculaires poursuivent leur tendance à la hausse depuis leur commercialisation et contribuent fortement à la croissance des montants remboursés :

- **Vyndaquel®**, un traitement ayant obtenu une extension d'indication en mai 2021 contre l'amylose cardiaque, dont le prix pour un dosage à 61 mg est de 7 261 €, impacte l'évolution des médicaments délivrés en officine à hauteur de **2,0 points**.
- **Forxiga®** et **Entresto®**, deux traitements contre l'insuffisance cardiaque chronique, commercialisés respectivement en avril 2020 et octobre 2018, ont ensemble un impact de **0,7 point**.

Ensuite, parmi les médicaments qui contribuent le plus à la croissance se trouvent des traitements contre le cancer de la prostate ou celui du poumon, dont la tendance à la hausse se poursuit également depuis leur commercialisation :

- **Erleada®** et **Xtandi®**, deux médicaments contre le cancer de la prostate, commercialisés respectivement en avril 2020 et février 2014, impactent ensemble l'évolution des remboursements de **0,4 point**.
- Le traitement contre le cancer du poumon **Tagrisso®**, commercialisé en juillet 2019, impacte l'évolution à hauteur de **0,2 point**.

Enfin, parmi les médicaments plus récents et qui contribuent le plus à la croissance se trouve un traitement contre la leucémie, **Calquence®**, commercialisé en avril 2023 et qui impacte l'évolution des remboursements de **0,4 point**.

• Covid-19

A compter du 24 février 2024, la distribution du **Paxlovid®**, un traitement contre la Covid-19 a rejoint les circuits d'approvisionnement classiques mettant fin au stock d'État mis en place depuis février 2022. Son prix est fixé à 999,20 € TTC, hors honoraires de dispensation. Ainsi, depuis mars 2024, ses montants remboursés ont augmenté, pour représenter **945 000 €** entre mars et août 2024 soit 158 000 euros par mois contre moins de 4 000€ mois auparavant.

Champ

Les résultats présentés sont issus des données statistiques sur la France métropolitaine. Ils recouvrent les risques maladie, maternité, accidents du travail et maladies professionnelles. Ne sont pas pris en compte les montants versés par le régime général pour l'inter-régime et directement remboursés par la caisse centrale de la MSA, comme la dotation modulée à l'activité (DMA), le Forfait patientèle médecin traitant (FPMT), le Fonds d'intervention régional (Fir), la rémunération sur objectifs de santé publique (Rosp), les prises en charge de cotisations des praticiens et auxiliaires médicaux, etc. Les indemnités journalières maternité et paternité, qui ne font pas partie de l'objectif national des dépenses de l'assurance maladie (Ondam), sont exclues du champ.

Méthodologie :

Les données CVS-CJO sont recalculées chaque mois, induisant une révision plus ou moins importante de l'historique des séries.

Sigles utilisés :

ACM : Année complète mobile.

ALD : Affection de longue durée.

CVS-CJO : Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

DMA : Dotation modulée à l'activité.

Fir : Fonds d'investissement régional.

HAD : Hospitalisation à domicile.

LPP : Liste des produits et des prestations.

ODMCO : Objectif délégué pour des soins en médecine, chirurgie, obstétrique.

OQN : Objectif quantité national.

PCAP : Période comparable à l'année précédente.

FPMT : Forfait patientèle médecin traitant

Rosp : Rémunération sur objectifs de santé publique.

ANNEXE Note de conjoncture - Régime agricole

Soins de ville hors actes spécifiques Covid-19⁽¹⁾ : remboursements à fin août 2024

A fin août 2024, en données CVS-CJO, **les remboursements de soins de villes hors Covid augmentent de 1,8 %** par rapport à la même période l'an passé, soit 0,4 point de plus que l'évolution y compris Covid (1,4 %). L'écart est plus marqué chez les **salariés agricoles (0,6 point de différence)** que chez les **non-salariés agricoles** où le niveau avec et hors Covid est presque identique (**0,2 point** de différence).

Concernant les analyses en **laboratoires**, les montants remboursés hors Covid baissent de **6,1 %**, ce qui représente un différentiel de 3,9 points avec les prestations y compris Covid. Les tests Covid étaient encore nombreux sur le premier semestre 2023 et viennent minorer les évolutions avec Covid (- 10,0%).

Pour les **IJ Maladie**, la différence d'évolution avec et hors arrêts Covid est importante. En effet, hors Covid, les IJ Maladie progressent de **5,5 %** alors que ce taux descend à 3,7 % avec les arrêts liés à la Covid, soit 1,8 point de moins.

Pour les autres actes, la différence entre les évolutions avec et sans actes Covid est nettement plus faible voire marginale. Ainsi, pour les **médicaments délivrés en ville**, la croissance hors Covid est de 3,7 %, soit une croissance supérieure de 0,3 point par rapport à l'évolution y compris Covid. L'écart est proche pour les **infirmiers** avec - 0,2 % hors actes Covid et - 0,4 % avec actes Covid.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin août 2024	Evolution hors actes spécifiques Covid (1)				différentiel avec les évolutions yc actes Covid					
	ACM	PCAP			Ecart sur l'ACM			Ecart sur le PCAP		
		RA	RA	NSA	SA	RA	NSA	SA	RA	NSA
TOTAL SOINS DE VILLE	+2,2%	+1,8%	-0,7%	+3,9%	0,9 pt	0,4 pt	1,3 pt	0,4 pt	0,2 pt	0,6 pt
Soins de ville hors produits de santé	+1,3%	+1,1%	-2,0%	+3,5%	1,1 pt	0,5 pt	1,5 pt	0,5 pt	0,1 pt	0,8 pt
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+0,2%	-0,8%	-3,6%	+1,4%	0,1 pt	0,0 pt	0,2 pt	0,0 pt	-0,1 pt	0,1 pt
- Médecins généralistes (2)	-0,6%	-0,3%	-3,4%	+2,4%	0,0 pt	0,0 pt	0,1 pt	-0,1 pt	-0,3 pt	0,0 pt
- Médecins spécialistes (2)	+2,8%	+1,6%	-1,2%	+3,9%	0,2 pt	0,0 pt	0,4 pt	0,1 pt	-0,1 pt	0,2 pt
- Dentistes	-8,1%	-10,7%	-13,2%	-8,9%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	+0,9%	+0,5%	-2,1%	+4,8%	0,4 pt	0,0 pt	1,1 pt	0,2 pt	-0,1 pt	0,6 pt
- Masseurs-kinésithérapeutes (3)	+2,0%	+1,2%	-1,6%	+4,6%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
- Infirmiers (4)	+0,1%	-0,2%	-2,5%	+4,5%	0,5 pt	0,0 pt	1,7 pt	0,2 pt	-0,1 pt	0,9 pt
Laboratoires (5)	-4,4%	-6,1%	-9,6%	-3,0%	7,8 pt	6,7 pt	8,9 pt	3,9 pt	3,3 pt	4,4 pt
Frais de transports	+3,0%	+3,4%	+1,1%	+5,9%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Indemnités journalières (IJ) :	+3,8%	+4,8%	+4,6%	+4,9%	2,1 pt	0,9 pt	2,4 pt	1,1 pt	0,3 pt	1,3 pt
- IJ maladie (6)	+4,6%	+5,5%	+6,2%	+5,4%	3,4 pt	1,4 pt	3,7 pt	1,8 pt	0,4 pt	2,0 pt
- IJ ATMP	+2,5%	+3,6%	+1,8%	+4,0%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Autres prestations dont centres de santé (2)	+5,2%	+5,4%	+2,2%	+8,4%	-0,3 pt	-0,2 pt	-0,4 pt	-0,4 pt	-0,2 pt	-0,5 pt
Produits de santé (médicaments + LPP)	+3,6%	+2,9%	+1,2%	+4,8%	0,5 pt	0,4 pt	0,7 pt	0,2 pt	0,2 pt	0,1 pt
Médicaments :	+4,3%	+3,2%	+2,0%	+4,5%	0,7 pt	0,5 pt	0,9 pt	0,2 pt	0,3 pt	0,2 pt
- Médicaments délivrés en ville (7)	+4,9%	+3,7%	+2,9%	+4,7%	0,8 pt	0,6 pt	1,0 pt	0,3 pt	0,3 pt	0,2 pt
- Médicaments rétrocédés	-4,6%	-3,9%	-13,3%	+3,3%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
LPP	+1,6%	+1,9%	-1,1%	+5,6%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt

Source : MSA.

(1) actes exclus : consultation pré-vaccination, acte de vaccination, délivrance de vaccins par les pharmacies, délivrance de masques, tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques, antigéniques, autotests), consultation complexe post-confinement, consultation de prévention de la contamination à la Covid-19, indemnités journalières dérogatoires

(2) actes exclus : consultation pré-vaccination, acte de vaccination, tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques), consultation complexe post-confinement, consultation de

(3) actes exclus : tests de dépistage COVID-19 (PCR)

(4) actes exclus : acte de vaccination, tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques)

(5) actes exclus : tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques)

(6) actes exclus : IJ dérogatoires

(7) actes exclus : acte de vaccination, délivrance de vaccins, délivrance de masques, tests de dépistage COVID-19 (antigéniques, autotests)

ANNEXE Note de conjoncture - Régime agricole

Indemnités journalières : Remboursements à fin août 2024

Entre janvier et août 2024, les remboursements d'indemnités journalières *y compris Covid* s'élèvent à 486 millions d'euros en date de remboursement (données brutes). Les IJ maladie des salariés agricoles représentent 53,9 % des montants remboursés (soit 262 millions dont 135 millions pour les arrêts de moins de 3 mois), ceux des non-salariés agricoles 10,3 %, et les IJ AT des deux régimes 35,8 %.

Par rapport à la même période de l'année précédente, les IJ maladie augmentent de 5,2 % sur les huit premiers mois en données brutes (6,7 % pour les non-salariés agricoles et 4,9 % pour les salariés agricoles).

Pour les salariés (84 % des IJ maladie), la hausse PCAP des IJ de plus de 3 mois est de 4,4 %. Pour les IJ de moins de 3 mois hors Covid, la hausse est nettement plus marquée (9,3 %). En prenant en compte les IJ liées à la Covid, l'évolution est de 5,5 %.

De leur côté, les IJ ATMP évoluent de + 4,1 %.

Données brutes, montants en milliers d'euros	Évolution en ACM (année complète mobile)			Montant PCAP janv-août 2024	Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	fin août 2022	fin août 2023	fin août 2024		fin août 2022	fin août 2023	fin août 2024
INDEMNITES JOURNALIERES	+5,4%	-0,1%	+2,3%	486 226	+7,6%	-2,7%	+4,8%
IJ Maladie	+8,9%	-1,3%	+2,2%	312 203	+12,2%	-5,3%	+5,2%
IJ Maladie Non-salariés agricoles	+1,7%	+3,0%	+5,0%	50 004	+3,8%	+1,7%	+6,7%
IJ Maladie Salariés agricoles	+10,3%	-2,1%	+1,7%	262 198	+13,7%	-6,5%	+4,9%
- IJ maladie de moins de 3 mois	+15,3%	-7,7%	-6,6%	134 702	+23,5%	-15,7%	+5,5%
hors IJ Covid dérogatoire	+0,0%	+4,8%	+0,1%	133 473	+3,7%	+6,1%	+9,3%
- IJ maladie de plus de 3 mois	+4,6%	+4,9%	-5,8%	127 497	+3,0%	+5,6%	+4,4%
IJ ATMP	-0,4%	+2,1%	+2,5%	174 023	-0,1%	+2,3%	+4,1%

Source : MSA.

IJ Covid : sont identifiées en tant que telles, les IJ versées à titre dérogatoire (garde d'enfants, personnes vulnérables, contact tracing, ...) et les IJ versées aux malades de la Covid pour des arrêts prescrits par le service médical de la Cnam, toutes enregistrées avec un numéro fictif de prescripteur de l'arrêt de travail.

Compte tenu des délais de prise en compte des différents numéros fictifs, l'ensemble des IJ versées à titre dérogatoires n'a pu être isolé.

Les arrêts de travail prescrits aux malades de la Covid par des médecins identifiés par leur numéro professionnel ne sont pas isolés.